

Deux têtes médiévales inédites de style sénonais

par Denis Cailleaux

Maître de conférences à l'université de Bourgogne.

Dans un article du *Bulletin monumental* publié en 1969¹, Léon Pressouyre a présenté les premiers résultats de son enquête consacrée à l'inventaire des fragments de statuaire et de sculpture monumentale provenant des édifices médiévaux disparus ou mutilés de la ville de Sens. Les résultats spectaculaires de cette étude, qui révélait la conservation de fragments de statues détruites lors de la Révolution mais aussi, pour certaines, dès la fin du XIII^e siècle, ne pouvaient qu'inciter un jeune chercheur à suivre la même voie. Devenu étudiant à l'université de Paris I sous la direction de Léon Pressouyre, je m'efforçais à mon tour de rechercher dans les collections particulières et dans les vieux murs de Sens qui m'étaient familiers d'autres fragments des monuments détruits. Cette quête fut couronnée de succès et c'est avec beaucoup d'émotion qu'en compagnie de Lydwine Saulnier-Pernuit, conservateur des musées de Sens, nous avons vu en 1983 deux fragments sculptés reprendre leur place sur le tympan du portail Saint-Jean de la cathédrale².

Si beaucoup d'éléments lapidaires sont désormais conservés dans les collections des musées de Sens³, d'autres fragments restent remployés dans les murs des vieilles maisons. L'inventaire que j'en ai dressé⁴ devra constamment être complété

1. L. Pressouyre, « Sculptures retrouvées de la cathédrale de Sens », *Bulletin monumental*, t. CXXVII, 1969-II, p. 107-118.

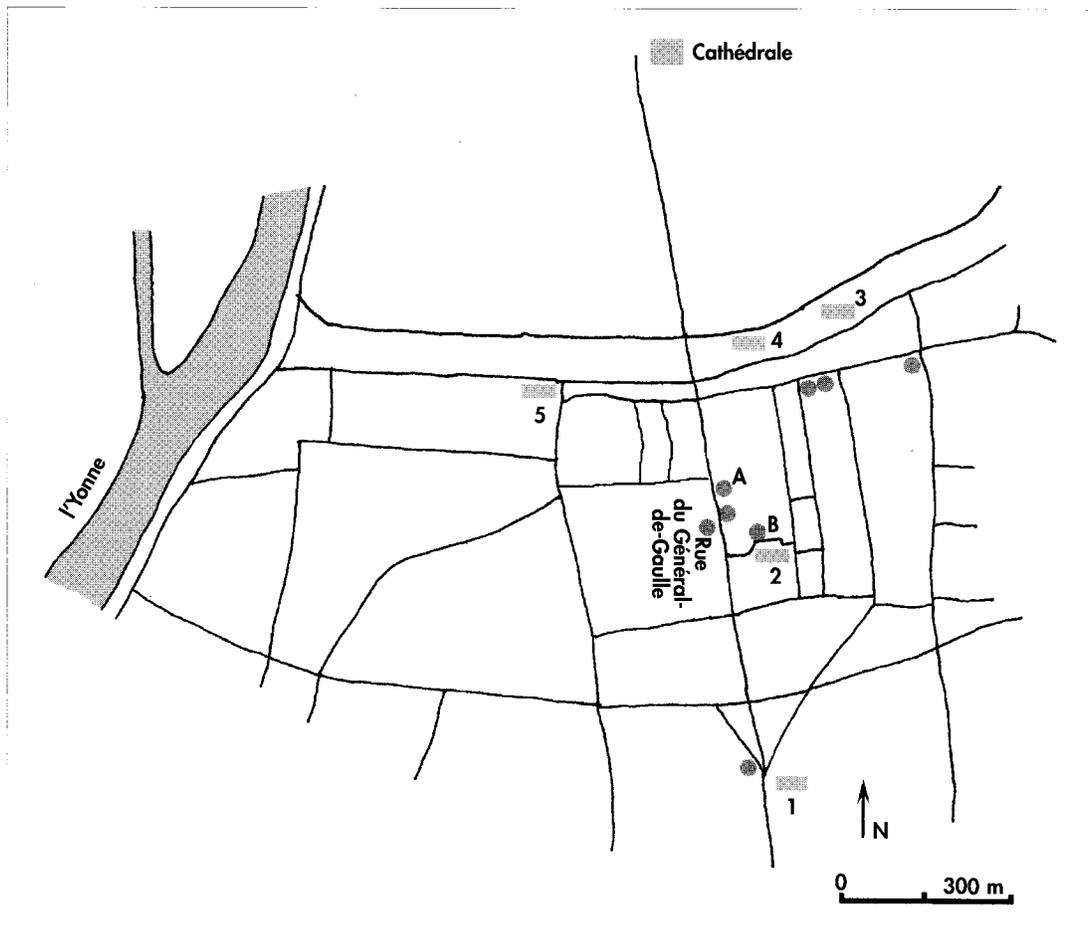
2. D. Cailleaux, L. Pressouyre, L. Saulnier, « Trois fragments méconnus de la cathédrale de Sens (portail Saint-Étienne et portail

Saint-Jean-Baptiste) », *Revue de l'art*, n° 62, 1983, p. 35-44.

3. Les deux têtes de la collection Paul Levêque et celle de la collection Pierre Parruzot, publiées par Léon Pressouyre dans le *Bulletin monumental* de 1969, *op. cit.*, ont été acquises par la ville de

Sens à l'initiative de Lydwine Saulnier-Pernuit.

4. D. Cailleaux, « Les pierres dispersées des anciens édifices de la ville de Sens », à paraître dans le *Bulletin de la Société archéologique de Sens*.



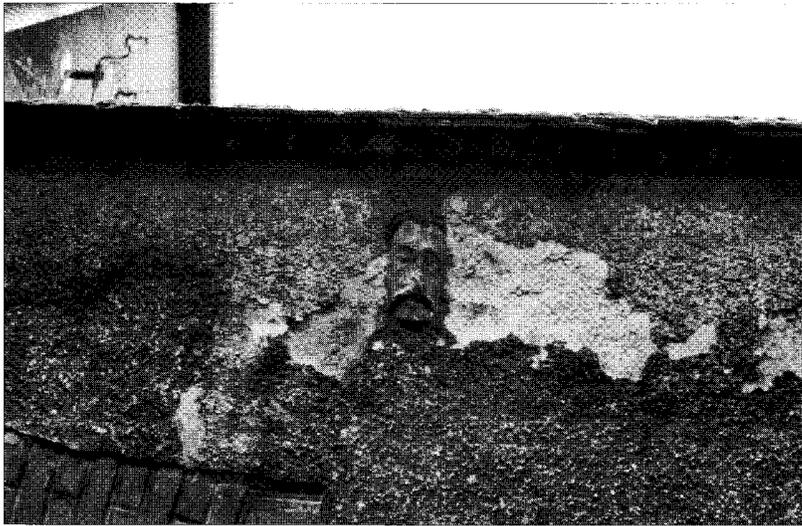
Situation des remplois :

A. Tête n° 1
 B. Tête n° 2

1. Ancienne église Saint-Pregts (disparue)
 2. Église Saint-Pregts (édifice du XVIII^e siècle, conservé)
 3. Premier couvent des Cordeliers (disparu)
 4. Petit hôtel-Dieu (disparu)
 5. Abbaye Saint-Rémy (disparue).

et corrigé par l'apport des découvertes nouvelles, mais aussi en raison de la disparition de nombreux éléments qui, à l'occasion de travaux de ravalement, sont extraits des murs pour rejoindre les collections privées ou les vitrines des marchands d'antiquités. Au cours de mon enquête, j'ai pu retrouver des fragments de toutes les époques⁵, mais deux éléments méritent une attention plus particulière. Il s'agit de deux têtes médiévales qui présentent plusieurs points communs avec la série des têtes publiée par Léon Pressouyre et attribuée par lui au décor disparu de la façade de la cathédrale Saint-Étienne.

5. Il est à remarquer cependant que les éléments médiévaux sont les plus nombreux et que les fragments de statuaire des XVII^e et XVIII^e siècles paraissent totalement absents des remplois.



1. Tête n° 1. Sens, rue du Général-de-Gaulle, n° 47 bis. État ancien. (Cliché D. Cailleaux.)

◆ Tête n° 1

La première tête est insérée dans le mur de clôture de l'immeuble portant le numéro 47 bis de la rue du Général-de-Gaulle (ancienne rue de Lyon), mais qui est en réalité situé dans la ruelle qui borde le côté nord de l'église Saint-Pregts. La sculpture, placée à trois mètres du sol environ, au-dessus et à droite du cintre en brique du portail d'accès à la cour de la maison, n'était guère visible au moment où je l'ai observée pour la première fois, il y a cinq ans. Sa présence serait passée inaperçue si le vi-

sage de pierre n'avait été mis en évidence par des zones claires résultant de la dégradation du crépi du mur près de la sculpture.

La tête en pierre calcaire, haute de 0,30 m et large de 0,15 m environ, émergeait alors à peine de la maçonnerie, mais on discernait les traits d'un visage qu'un artiste occasionnel avait rendu plus lisibles en marquant à la peinture noire la chevelure au-dessus du front, les sourcils et la moustache (fig. 1). Deux points noirs à l'emplacement des pupilles avaient tenté de donner une expression de vie à cette tête sans corps. Le visage mutilé avait perdu son nez et la zone des yeux et des arcades sourcilières avait également souffert de brisures. Par ailleurs, des petites plaques de ciment projetées sur la sculpture lorsque le mur environnant avait été crépi lui donnaient un aspect profondément abîmé. Cependant, le haut et le bas du visage restaient nettement visibles. Le front, très haut, laissait apparaître de petites rides marquées par de fines stries horizontales. La chevelure, faite de grosses mèches, couvrait le sommet du crâne et se répartissait à part égale de chaque côté du visage, laissant au centre du front une petite mèche courte. Le mauvais état de la muraille, autour de la sculpture, permettait de voir que les mèches se prolongeaient et que la partie de la tête enchâssée dans la maçonnerie était en meilleur état que ce qui émergeait du mur. Le bas du visage, au-dessous du nez cassé, montrait une épaisse moustache encadrant une bouche à la lèvre supérieure à peine marquée et à la lèvre inférieure plus nettement tracée. Le menton, légèrement proéminent, semblait couvert d'une barbe traitée en mèches plus fines que la chevelure. Malgré les mutilations, la sculpture présentait les caractères d'une œuvre de qualité et s'apparentait à certaines des têtes sénonaises publiées par Léon Pressouyre.

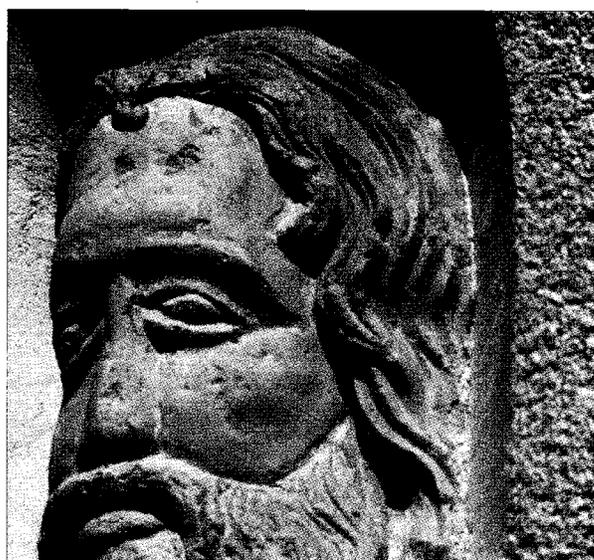
Une nouvelle visite des lieux, quelques mois plus tard, montra que de profondes transformations avaient été apportées à la sculpture. À l'occasion du ravalement du mur, les ouvriers avaient dégagé la tête de la maçonnerie, ménageant autour d'elle une niche permettant de la découvrir dans son volume entier (fig. 2), à l'exception de la partie arrière solidement ancrée dans le mur. Malheureusement, dans leur désir de mettre en valeur l'objet, les maçons ont cherché à compléter le

visage, modelant un nez plat et allongé et restituant des yeux en forme d'amande profondément inclinés. La barbe a été soulignée d'une profonde entaille au bas des joues; le visage et le front ont été lissés pour atténuer les altérations de la pierre. La tête ainsi « restaurée » n'a plus guère de caractère et on peut espérer qu'il sera un jour possible de lui rendre son ancien aspect.

Le nouvel état de la sculpture, malgré les regrettables transformations du visage, permet de discerner nettement l'aspect de la chevelure. Comme le laissait deviner l'état ancien, les cheveux encadrent le visage et descendent jusqu'au cou en recouvrant les oreilles (fig. 3). Les mèches, qui ondulent, sont étagées; les plus petites viennent mourir sur les tempes et certaines se terminent en boucle ou en coquille. Le remodelage du visage par les maçons a accusé le relief des arcades sourcilières, mais la forme en amande donnée aux yeux paraît s'inspirer de l'état ancien, profondément accentué.

◆ Tête n° 2

La seconde tête est située dans le même quartier. On la discerne à peine dans un pan de mur séparant les deux vitrines d'un magasin portant le numéro 15 de la rue du Général-de-Gaulle. Placée à trois mètres de hauteur, elle mesure 0,20 m de haut pour 0,10 m de large environ⁶ et est entièrement engluée dans une peinture blanche (fig. 4) qui recouvre la façade de l'immeuble⁷. Le visage d'un homme barbu, au nez large, coiffé d'une sorte de mitre, fait saillie sur le mur. Il semble que la mitre soit un ajout destiné à donner un caractère religieux à cette figure (fig. 5) et le nez est certainement aussi une par-



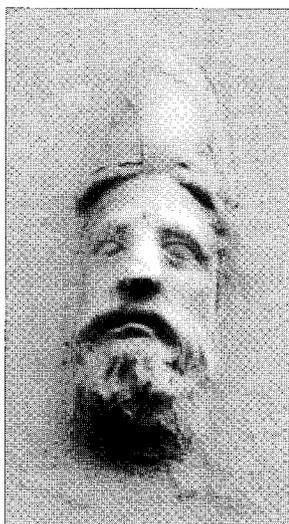
2. (En haut)
Tête n° 1. État
après dégagement.
(Cliché D.
Cailleaux.)

3. (En bas)
Tête n° 1. Détail de
la chevelure.
(Cliché D.
Cailleaux.)

6. Dimensions de la partie visible, du front au menton.

7. Les craquelures de la peinture permettent de supposer que cette tête est en pierre calcaire, mais d'une teinte plus foncée que le calcaire lutétien utilisé pour les autres têtes évoquées.

4. (*À gauche*)
Tête n° 2. Sens, rue
du Général-de-
Gaulle, n° 15. Vue
de face. (Cliché D.
Cailleaux.)



5. (*Au milieu*)
Tête n° 2. Vue de
trois quarts. (Cliché
D. Cailleaux.)



6. (*À droite*)
Tête n° 2. Vue de
profil. (Cliché D.
Cailleaux.)



tie rapportée. Cette sculpture est considérée par les propriétaires de l'immeuble comme l'enseigne d'un coiffeur qui exerçait là autrefois.

La tête présente un front haut sous une couronne de cheveux formée par un bourrelet s'inclinant vers les tempes. Les arcades sourcilières, assez saillantes, protègent des yeux en amande allongés. Les paupières sont marquées par un double trait (fig. 6). La moustache, faite d'une grosse mèche, tombe sur les côtés de la bouche et se poursuit sur le bas des joues en mèches successives. La barbe, qui couvre le menton, laisse apparaître la lèvre inférieure de la bouche.

◆ *Deux têtes de style sénonais*

Les deux têtes décrites présentent plusieurs des traits caractéristiques de la sculpture sénonaise du début du XIII^e siècle⁸ : longue chevelure ondée, barbe plantée bas, front ridé et yeux en amande, obliques et étirés vers les tempes. Léon Pressouyre, se fondant sur une analyse détaillée des caractères des différentes têtes sénonaises qu'il a recensées, a montré leur répartition en plusieurs « groupes ». Les

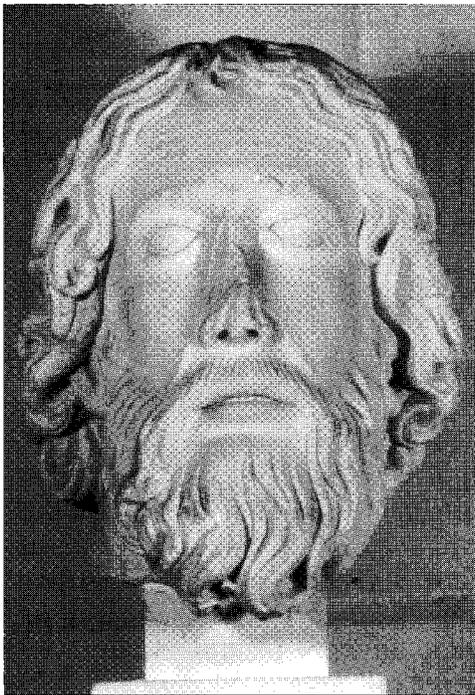
8. La datation des portails de la façade occidentale de la cathédrale de Sens mériterait assurément un nouvel examen. Si l'antériorité du tympan du portail Saint-Jean paraît assurée, la chronologie des trois portails reste incertaine. Les historiens de l'art se sont généralement fondés sur deux événements de l'histoire de la cathédrale qui paraissent comme des repères chronologiques indiscutables : l'incendie de l'édifice en 1184 et l'effondrement de la tour sud de la façade en 1264. S'il semble

assuré, grâce aux résultats d'une analyse dendrochronologique de la charpente, que la cathédrale fut bien atteinte par le feu en 1184, rien ne prouve que la partie basse de la façade ait été entreprise après cette date. Quant à la catastrophe de 1264, il me semble qu'elle a pu survenir en cours de travaux et que le portail de la Vierge, percé à la base de la tour sud, était déjà en place et a été épargné par la chute des parties supérieures. Il conviendrait également de reprendre la question de

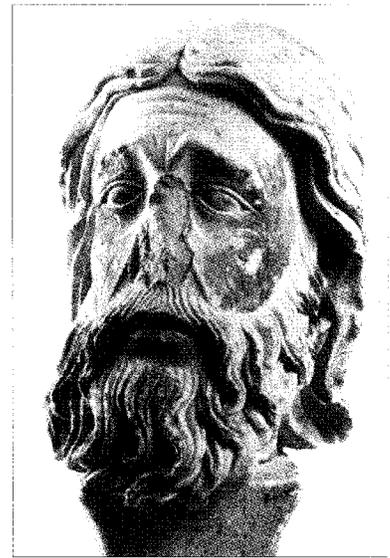
l'homogénéité du portail Saint-Jean. Léon Pressouyre, dans la *Revue de l'art*, n° 62, 1983, p. 43, note 9, posait la question d'une possible reprise du soubassement du portail Saint-Jean au moment de la construction du grand portail, constatant des rapports certains entre les deux reliefs de *La Largesse* et de *L'Avarice* et le portail Saint-Étienne. La dépose de ces deux reliefs à l'occasion d'une restauration qui vient de s'achever montre en effet que les dalles de pierre ont subi, sur la

face postérieure, un amincissement des tranches verticales afin de les encastrier dans l'espace destiné à les recevoir. Cette « reprise », qui ne semble pas résulter d'une restauration du XIX^e siècle, pourrait indiquer que les deux reliefs n'avaient pas été prévus initialement dans la composition du portail, dont les ébrasements (à ressauts ?) furent obstrués de matériaux divers pour former des ébrasements obliques.

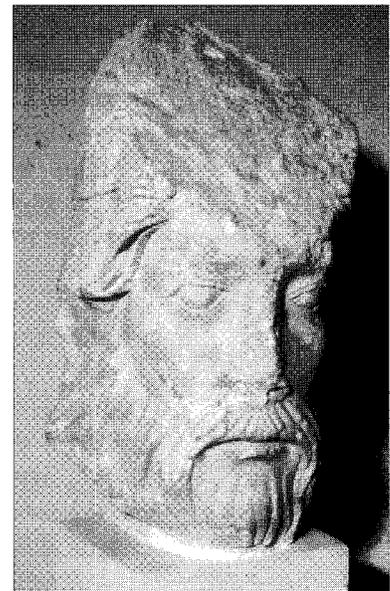
deux éléments présentés ici sont trop abîmés pour qu'on puisse discerner les détails qui permettraient de les attribuer à un groupe particulier. Cependant, le traitement de la chevelure de la tête n° 1 n'est guère éloigné de celui de la grande tête retrouvée à Paron par l'abbé Chartraire en 1902⁹ (fig. 7) et la forme en amande des yeux de la tête n° 2 ne peut qu'être rapprochée du visage de saint Étienne, seule statue conservée en place au trumeau du portail central de la cathédrale. L'implantation de la barbe de la tête n° 1, comme les plis du front qu'on voyait dans l'état ancien, se rapprochent de l'une des têtes de l'ancienne collection Paul Levêque (fig. 8);



alors que la barbe de la tête n° 2, qui recouvre la lèvre supérieure, s'apparente à celle de la tête de l'ancienne collection Pierre Parruzot (fig. 9).



Les dimensions des deux têtes, 0,30 m et 0,20 m environ pour les parties visibles, sont nettement inférieures à celles des autres têtes conservées aux Musées de Sens et attribuées au décor de la façade occidentale de la cathédrale, qui mesurent entre 0,40 m et 0,70 m environ. Il semble ainsi exclu de voir en elles des têtes de statues-colonnes des portails de la cathédrale, mais ces têtes semblent par ailleurs trop grandes pour les figures des voussures du portail central, qui mesurent 1,20 m environ. Observons qu'il convient de se garder d'une attribution exclusive à la cathédrale Saint-Étienne car la ville de Sens possédait autrefois d'autres monuments sculptés du premier art gothique, comme les figures du cloître de Saint-Pierre-le-Vif.



◆ *Autres découvertes voisines*

La rue du Général-de-Gaulle, où ont été trouvées les deux têtes présentées ici, est l'axe principal de l'ancien faubourg sud de Sens, dit quartier Saint-Pregts. Ce secteur de la ville recèle encore d'autres éléments lapidaires médiévaux utilisés en remploi, qui sont peut-être en rapport avec nos deux fragments de sculpture. Au numéro 29 de la rue du Général-de-Gaulle, on peut voir dans la cour de la maison un ensemble de pièces d'architecture du Moyen Âge (bases et fragments de colon-

7. (*En haut à gauche*)

Tête d'apôtre découverte à Paron en 1902, collection de la Société archéologique. (Cliché Musées de Sens.)

8. (*En haut à droite*)

Tête d'apôtre, ancienne collection P. Levêque, Musées de Sens. (Cliché Musées de Sens.)

9. (*En bas*)

Tête d'apôtre, ancienne collection P. Parruzot, Musées de Sens. (Cliché Musées de Sens.)

nettes, éléments de moulures...) qui ont été extraites du mur de cet immeuble lors du percement d'une porte dans les années 1960. Dans un immeuble voisin, situé de l'autre côté de la rue, un morceau de chapiteau a été découvert il y a quelques années. À l'extrémité du faubourg, une tête de statue, d'époque indéterminée, est visible sur la façade de la maison portant le numéro 130 de la rue des Trois-Mulets. À l'intérieur de cette maison, j'ai pu photographier dans les années 1975 divers éléments d'architecture servant de bordures aux massifs du jardin. C'est encore dans ce même quartier Saint-Pregts que s'élève, au numéro 30 de la rue de Mondereau, l'immeuble appelé le Moulin de la Vierge, bâti avec des remplois médiévaux et qui a livré cinq statues-colonnes conservées aux Musées de Sens. La maison voisine, qui porte le numéro 38, de construction moderne, possède également dans le jardin divers éléments d'architecture médiévale probablement tirés de la destruction de murailles anciennes sur le site même¹⁰.

Comme je l'ai montré¹¹, le remploi des matériaux issus de démolitions a été une pratique constante dans le bâtiment sénonais jusqu'à la fin du XIX^e siècle, et il n'est pas possible d'établir de rapport entre les fragments d'architecture découverts et un bâtiment ancien disparu situé autrefois à proximité, car les matériaux ont été déplacés sur de grandes distances. Le quartier Saint-Pregts était limité au sud par l'ancienne église Saint-Pregts détruite au XVIII^e siècle et il était séparé de la vieille ville par le clos de l'abbaye Saint-Rémy, elle aussi détruite. Deux autres établissements religieux disparus existaient aussi à l'entrée du faubourg : le premier couvent des Cordeliers et le petit hôtel-Dieu. Il serait tentant de considérer les diverses pierres utilisées en remploi comme provenant de ces anciens édifices ; mais il est probable que les pierres du moulin de la Vierge ont été tirées des ruines de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, située à l'est de la ville, et on sait maintenant que les chapiteaux du XIII^e siècle qui servaient de support à des poteaux de hangar, rue de Mondereau, au voisinage du site probable du couvent des frères mineurs, proviennent de l'hôtel-Dieu qui se dressait face à la cathédrale. Ces chapiteaux furent transportés rue de Mondereau après 1880 par le propriétaire de la maison, l'abbé Sicardy, qui avait acheté une partie des matériaux issus de la démolition de l'ancien hospice¹².

L'origine des deux fragments présentés ne peut être établie, ni l'époque et les circonstances de leur mise en place dans les murs qui les recèlent. Cependant, ces têtes, comme d'autres découvertes à Sens autrefois¹³, étaient destinées à être vues des passants et servaient de décor aux immeubles. Il ne semble pas que le remploi de ces têtes « coupées » soit une manière d'afficher des opinions antireligieuses, mais elles assuraient peut-être au contraire un rôle protecteur des immeubles à une

9. Cette tête a été évoquée par Charles T. Little, « Searching for the Provenances of Medieval Stone Sculpture : Possibilities and Limitations », *Gesta*, t. XXXIII/1, 1994, p. 29-37.

10. La propriétaire de l'immeuble, veuve de M. Safroy, libraire à Sens, ne conserve aucun souvenir

de l'origine de ces pierres et il lui semble qu'elles ont toujours été présentes sur ce terrain.

11. Cf. D. Cailleaux, « Les pierres dispersées », *op. cit.*, à paraître.

12. Information communiquée par M. Étienne Dodet, président de la Société archéologique de Sens.

13. Léon Pressouyre, dans « Sculptures retrouvées... », *op. cit.*, p. 112, fig. 13, reproduit une tête médiévale, maintenant disparue, qui était encastrée dans un mur de la rue du Puits-de-la-Chaine. Une autre tête était visible sur la façade sur cour de l'ancienne maison des archiprêtres de la cathédrale,

impasse de l'Épinglier. Elle a été retirée de la maçonnerie il y a quelques années par M. le chanoine Lallemand, qui habitait l'immeuble.

époque où les figures religieuses étaient proscrites. On observera que malgré les mutilations qu'elles ont subies (cassure du nez), ces têtes n'ont pas été brisées mais séparées des corps qu'elles surmontaient et déposées avec une certaine précaution pour assurer leur conservation.

Les deux têtes de statues médiévales conservées à Sens dans les anciens murs de la rue du Général-de-Gaulle présentent de nombreuses analogies avec celles attribuées au décor mutilé de la façade de la cathédrale et relèvent, sans doute possible, de l'art des années charnières entre le XII^e et le XIII^e siècle. Leur état de conservation actuel ne permet pas de les étudier d'une façon plus approfondie, mais leur publication ici permettra peut-être d'assurer leur conservation et contribuera à enrichir la liste des sculptures sénonaises dressée depuis 1963 par Léon Pressouyre¹⁴.

14. Les « têtes sénonaises » ont aussi été publiées dans W. Sauerländer, *Von Sens bis Strassburg. Ein Beitrag zur kunstgeschichtlichen Stellung des Strassburger Querhaus-skulpturen*, Berlin, 1966 et id., *La sculpture gothique en*

France, 1140-1270, Paris, 1972. Un exemple curieux se trouve dans A. Erlange-Brandenburg, « Une tête de style sénonais », *Bulletin monumental*, t. CXXV, 1967-4, p. 415-418.